



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 02.07.2018 (F) Version 3.0
Stichfrei Pump-Spray

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Stichfrei Pump-Spray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Conditions d'utilisation recommandées

Protège efficacement contre les moustiques, les tiques et les taons et complétée par une protection aux brûlures de soleil

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96
E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder
Giftnotrufzentrale 022819240
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 2	H225	

Consignes en cas de risques physiques
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Consignes en cas de risques pour l'environnement
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires
Ceci est un produit biocide (Reg.-Nr.: N-33738)
Repellent: sec-Butyl-2(2-hydroxyethyl)piperidin-1-carboxylat 20g/100g

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P241 Equipement électrique antidéflagrant / Systèmes de ventilation / Eclairage /. utiliser.

Réaction

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser mousse pour l'extinction.

Stockage

P404 Stocker dans un récipient fermé.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
64-17-5	200-578-6	éthanol Parfüm	< 25 < 3	Flam. Liq. 2, H225 Aquatic Chronic 3



SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

non

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information disponible.



6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

Classe de 3
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Aucune information disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

limpide

Odeur

de citron

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	< 30 °C				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	ca. 0,9 g/cm ³	20 °C		1013 hPa	
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	non déterminé				
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité (cinématique)	ca. 7,5	20 °C			
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.				



Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 10000 mg/kg	rat (mâle/femelle)		
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 25000 mg/kg	rat		
CL50 aiguë par inhalation	> 20 mg/l (4 h)	rat	OCDE 403	Concentration la plus élevée possible pour les tests.
Irritation des yeux	Légère irritation (peau du lapin, pas d'irritation primaire).			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			Expériences issues de la pratique

Remarques générales

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires



SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité			Facilement dégradable.
Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Utilisé de façon adéquate, le produit n'entraîne aucune perturbation dans les stations d'épuration.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Botte: retour par le DSD (Dual System Allemagne).

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	(Mélange d'éthanol)	flammable liquid n.o.s. (Ethanol Mixture)	flammable liquid n.o.s. (Ethanol Mixture)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 02.07.2018 (F) Version 3.0
Stichfrei Pump-Spray

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 3

code de restriction en tunnel D/E

Code de classification 3

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Directive Biocides (98/8/CE).

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV ca.25 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

Ordonnance relative aux incidents Ordonnance sur les substances dangereuses, annexe II (RFA): non cité.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.9

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.